

**ATTESTATION D'ASSURANCE
RESPONSABILITE CIVILE**

ASSURE :

APPER
CHEMIN DES SERRES

04170 ST ANDRE LES ALPES

Police A.S.A DOMMAGES CAUSES A AUTRUI N°01
Echéance annuelle : 01/01
Sociétaire : 118932/Z

Au titre de la police désignée ci-dessus, SMACL Assurances certifie garantir les conséquences pécuniaires de la responsabilité civile de son assuré.

Cette assurance s'applique tant à l'égard des tiers en général qu'envers les propriétaires des locaux utilisés occasionnellement pour les dommages d'incendie, d'explosions, de dégâts des eaux et de bris des glaces.

MONTANT DES GARANTIES :

Responsabilité civile générale : 6 100 000 Euros
dont dommages matériels : 3 000 000 Euros
Locaux occasionnels d'activité : 300 000 Euros
Défense et recours : 16 000 Euros
Dommages aux biens confiés : 2 000 Euros

Franchise :
Dommages matériels entre assurés : 150 Euros
Dommages aux biens confiés : 150 Euros

La présente attestation d'assurance est délivrée pour servir et valoir ce que de droit, sous réserve des clauses et conditions du contrat d'assurance et notamment de celles concernant la suspension de la garantie ou la résiliation anticipée prévue au contrat.

Elle n'implique qu'une simple présomption de garantie de SMACL Assurances.

Elle est délivrée pour la période du 01/01/2012 au 31/12/2012.

NIORT le 14 janvier 2012

Pour la Société

